Avèzieux

APPROBATION : 17-12-2009

MODIFICATION :

Plan Local d'urbanisme

7b1 Plan des servitudes

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

PT2

LE RELOBET

LE JOYAU

L'HOSPICE

LE FARJOLLET

LE CHATAIGNIER

LES GRANGES

GARDE-MILON

LE RAILLE

GRANGES DU HAUT

LE BOUCHET DU HAUT

LE CHIRAT

PRECUMINAL

LA GOUTTE

LA CROIX RAYNAUD

MONTUCLAS

LE BOUCHET DU BAS

GRANGES DU BAS

MALATRAT

LA COTE

LE GRAND VAL

LE NIZAT

LE CHAPELIER

GRANGE NEUVE

LE JULLIEN

LES TISSOTES

LE PINAY

LE VERJOLLAT

LA CROISE

LES MURES

LE BREAT

LE BOURG

LE PLANSONNET

LA CROIX ROUGE

LA PERIERE

LES EVERSUNS

LE BERNE

LA MARTINE

LE DURET

COTE MAREL

LE VERT

LE CHALME

BELLEFOND

LA BENEVENTIERE

LES FLACHES

LE PLAT

LA PINOTE

Légende

←→	I4	**Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques**
# # # # #	JS1	**Servitudes relatives aux installations sportives**
——	PT3	**Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
	PT2	**Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat**

0 500 1 000 Mètres